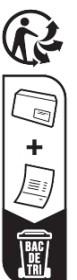


# RAPPORT ANNUEL

## CM-MF EUROBLIG

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## **● L'objectif de gestion**

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Ce FIA a pour objectif de gestion la recherche d'une performance positive nette de frais, sur la durée de placement recommandée.

## **● Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le FIA adopte un style de gestion active et discrétionnaire. Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 90% à 200% en instruments de taux souverains, publics, privés libellés en euro, émis par des Etats de l'OCDE, des émetteurs de la zone OCDE bénéficiant d'une garantie d'Etat explicite, des émetteurs supranationaux ou par des entreprises publiques et privées de l'OCDE et admis aux négociations sur un marché règlementé de l'OCDE en fonctionnement régulier, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :

- 50 % maximum en titres émis par les entreprises publiques et privées,
- de 0% à 15% en instruments de taux d'émetteurs avec une note inférieure à BBB-
- de 0% à 10% instruments de taux d'émetteurs non notés
- de 0 à 5% en instruments de titrisation de l'OCDE libellés en euro avec une notation supérieure ou égale à BBB-

La fourchette de sensibilité du FIA au risque de taux est comprise entre -2 et +8.

De 0% à 10%, via des obligations convertibles, sur les marchés actions, de l'OCDE, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs

De 0% à 10% en obligations convertibles

Le FIA n'est pas exposé au risque de change

Le FIA s'engage à respecter un seuil minimal d'investissement de 50 % en titres émis par les Etats et/ou les émetteurs de l'OCDE bénéficiant de la garantie d'état explicite et/ou les émetteurs supranationaux.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'actions, de taux, de crédit et de volatilité, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Les grandes économies ont fait preuve de résilience, l'impact des droits de douane américains étant resté limité grâce à une approche plus modérée que prévu de l'administration Trump.

Aux États-Unis, la croissance du PIB réel devrait se maintenir proche de son rythme potentiel, autour de 2,0 % en 2025 et 2026 (après 2,8 % en 2024), selon le consensus Bloomberg. Cette dynamique, qualifiée de « croissance en K », reflète l'essor des investissements liés à l'intelligence artificielle et une consommation intérieure robuste, principalement portée par les ménages les plus aisés grâce à l'effet richesse (lié à la valorisation des actifs financiers). En 2025, la Réserve fédérale (Fed) a procédé à trois baisses de taux de 25 points de base chacune, ramenant le taux directeur dans une fourchette de 3,50 % à 3,75 %, afin de limiter les risques sur l'emploi malgré une inflation supérieure à l'objectif officiel.

Dans la zone euro, la croissance s'est révélée plus forte qu'anticipé, soutenue par la résilience des services. Le consensus Bloomberg prévoit une progression du PIB de 1,4 % en 2025 (après 0,9 % en 2024) et de 1,2 % en 2026, portée par les baisses de taux de la Banque centrale européenne (BCE), la hausse des salaires réels dans un marché du travail solide, l'augmentation des dépenses de défense et le soutien budgétaire en Allemagne. Avec une inflation revenue autour de 2 %, la BCE a maintenu son taux de dépôt inchangé à 2 % depuis cet été, niveau considéré comme neutre.

En Chine, avec un objectif officiel fixé à 5 % pour 2025, la croissance reste portée par le secteur manufacturier, mais la faiblesse de la demande intérieure et la crise immobilière continuent de peser, malgré des mesures d'assouplissement monétaire et budgétaire. Selon le consensus Bloomberg, elle devrait atteindre 4,9 % en 2025 avant de ralentir à 4,5 % en 2026, sous l'effet de contraintes structurelles persistantes.

Au 31 décembre 2025, l'actif net du fonds CM-MF EUROBLIG s'élève à 74,7 millions d'euros versus 72,7 millions d'euros à la clôture du précédent exercice.

En début d'année, nous avons augmenté la sensibilité du fonds complexe tenu, à ce moment-là, de nos anticipations de baisses de taux directeurs de la BCE. À la fin du premier trimestre de l'année, la sensibilité du fonds ressortait à 4,53. En raison des annonces du gouvernement allemand concernant la hausse des dépenses militaires et d'infrastructures, en mars, nous avons progressivement réduit le niveau de sensibilité à partir de la fin du mois d'avril. Eu égard du ton relativement dur de la BCE au second semestre de l'année et la reconstitution de la prime de terme, la sensibilité du fonds est restée inférieure à 4 au second semestre pour ressortir à 3,84 le 31 décembre 2025.

Sur le plan géographique, dès le début de l'exercice, l'exposition à l'Italie a été renforcée et stabilisée à un niveau de contribution de sensibilité de 55 bps (+9 bps). Le niveau du spread BTP-BUND termine l'année sur un niveau moins attrayant mais la trajectoire de l'économie italienne reste correcte. En zone cœur euro, les positions en obligations d'Etat sur l'Allemagne (92 bps de contribution à la sensibilité versus 105 bps au 31/12/2024 et 140 bps fin mars 2025), les Pays-Bas et la Finlande ont sensiblement été diminuées au profit d'autres zones géographiques. Malgré l'instabilité politique et, afin de capter davantage de rendement, l'exposition aux émetteurs français a ainsi été augmentée passant de 48 à 63 bps. Nous sommes, par ailleurs, prudents sur la Belgique car les agrégats économiques et les indicateurs de solvabilité du pays affichent une trajectoire peu enthousiasmante. Hors zone euro, l'exposition aux émetteurs américains a poursuivi son augmentation (24 bps versus 11 bps) en raison d'importantes émissions de « reverse yankee » proposées avec des primes d'émission intéressantes.

Nous avons profité de la requalification de la courbe des taux euro pour rallonger le positionnement du fonds : ainsi, la contribution de sensibilité du segment de maturité inférieur à 3 ans passe de 66 bps à 22 bps le 31 décembre 2025. Cette diminution se fait principalement au profit du segment 3 à 5 ans qui passe de 2,53 à 2,72 et du segment de maturité 5 à 7 ans de 0,95 à 1,02.

Sur le plan sectoriel, l'exposition aux souverains a été augmentée (67,3% de l'actif net versus 50,7%) par arbitrage des émissions d'agences, supranationales ou du secteur public (0,3% versus 15,6%) et ce, en raison de faible niveau du swap spread. Malgré la poursuite du resserrement des spreads entre Financières et non Financières, nous continuons de préférer le secteur financier qui reste relativement

moins cher à catégorie de notation égale et qui a globalement délivré des résultats très élevés. En fin d'exercice, les émissions financières représentent 17,3% de l'actif net versus 12,1% pour les émissions non financières.

Sur le plan de la qualité du crédit en portefeuille, la notation moyenne du portefeuille est stable à A1, malgré la dégradation de la note souveraine de la France.

La performance nette de frais de gestion de l'exercice du 31/12/2024 au 31/12/2025, ressort à +2,8708%.

## ● **Règlement SFDR et Taxonomie**

Article 6

La stratégie de gestion de l'OPC n'intègre pas d'approche extra financière contraignante, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 ne sont pas prises en compte par les équipes de gestion afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités de l'OPC.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Toutefois, la gestion de l'OPC intègre partiellement le risque en matière de durabilité puisque Crédit Mutuel Asset Management applique à l'ensemble de ses OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

<https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html>

Les OPC gérés par des sociétés de gestion extérieures au groupe Crédit Mutuel et dans lequel l'OPC est investi peuvent adopter une approche différente en matière de risque de durabilité. La sélection de ces OPC peut générer des écarts en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion extra financière des actifs sous-jacents.

## ● **Politique sectorielle**

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

<https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html>

## ● **Frais de gestion indirects calculés**

4 521,07 EUR

## ● **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### ● **Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 104,78% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 101,31%.

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## • Politique de rémunération

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

### A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filiale de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).

Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

### B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :

- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

### C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maîtrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entraîner la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaître la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.

Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.

Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.

Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur. Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 331

Total Rému. DADS 2024 : 20 496 203,76 €

Fixe : 18 866 203,76 €

%fixe : 92,05 %

Variable 2024 : 1 630 000,00 €

Nb bénéficiaire variable : 74

% du variable : 7,95 %

Total rému. Cadres dirigeant : 2 440 843,93 €

Total rému. Preneurs de risques : 7 523 159,90 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)

## Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)<sup>1</sup></b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)<sup>1</sup></b>	<b>441 064,59</b>	<b>224 344,03</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	441 064,59	224 344,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)<sup>1</sup></b>	<b>58 498 267,38</b>	<b>60 105 637,81</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	58 498 267,38	60 105 637,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>13 540 011,13</b>	<b>11 557 354,93</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 540 011,13	11 557 354,93
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>2 180 114,90</b>	<b>333 668,24</b>
OPCVM	2 180 114,90	333 668,24
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>31 980,00</b>	<b>107 440,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Prêts (I)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)</b>	<b>74 691 438,00</b>	<b>72 328 445,01</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>82 727,70</b>	<b>87 505,70</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>10 909,78</b>	<b>358 714,97</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II<sup>1</sup></b>	<b>93 637,48</b>	<b>446 220,67</b>
<b>Total Actif I + II</b>	<b>74 785 075,48</b>	<b>72 774 665,68</b>

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	72 654 743,33	70 732 677,12
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	2 085 742,51	1 922 066,21
<b>Capitaux propres I</b>	<b>74 740 485,84</b>	<b>72 654 743,33</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>31 980,00</b>	<b>107 440,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = A + B + C</b>	<b>31 980,00</b>	<b>107 440,00</b>
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>12 595,66</b>	<b>12 482,35</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>13,98</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>12 609,64</b>	<b>12 482,35</b>
<b>Total Passifs : I + III + IV</b>	<b>74 785 075,48</b>	<b>72 774 665,68</b>

## Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	1 461 449,23	1 089 134,42
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	8 841,06	24 599,41
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>1 470 290,29</b>	<b>1 113 733,83</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-15,21	-81,13
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-15,21</b>	<b>-81,13</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 470 275,08</b>	<b>1 113 652,70</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-114 641,71	-136 643,48
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-114 641,71</b>	<b>-136 643,48</b>
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B</b>	<b>1 355 633,37</b>	<b>977 009,22</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Revenus nets I = C + D</b>	<b>1 355 633,37</b>	<b>977 009,22</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	1 038 667,05	-613 744,77
Frais de transactions externes et frais de cession	-11 686,98	-10 249,72
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>1 026 980,07</b>	<b>-623 994,49</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F</b>	<b>1 026 980,07</b>	<b>-623 994,49</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-296 871,18	1 569 050,63
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,25	0,85
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G</b>	<b>-296 870,93</b>	<b>1 569 051,48</b>

## Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>-296 870,93</b>	<b>1 569 051,48</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
<b>Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net = I + II + III - IV</b>	<b>2 085 742,51</b>	<b>1 922 066,21</b>

\* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

## **Stratégie et profil de gestion**

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Ce FIA a pour objectif de gestion la recherche d'une performance positive nette de frais, sur la durée de placement recommandée.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

**Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices**

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
<b>Actif net total</b>	<b>74 740 485,84</b>	<b>72 654 743,33</b>	<b>70 732 677,12</b>	<b>67 071 207,30</b>	<b>73 258 064,92</b>
<b>PART CAPI C</b>					
Actif net	74 740 485,84	72 654 743,33	70 732 677,12	67 071 207,30	73 258 064,92
Nombre de parts	5 504,000	5 504,000	5 504,000	5 504,000	5 504,000
Valeur liquidative unitaire	13 579,30	13 200,35	12 851,14	12 185,90	13 309,96
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	432,88	64,13	-190,81	-223,47	168,89

## • REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

## • Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

## • Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

## • Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## • Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### • Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011289982	0,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

### • Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011289982	Néant

### • Commission de surperformance

Part FR0011289982 C

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères

des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## • Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

## • Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

### • Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

## Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>72 654 743,33</b>	<b>70 732 677,12</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	0,00	0,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 355 633,37	977 009,22
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 026 980,07	-623 994,49
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-296 870,93	1 569 051,48
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>74 740 485,84</b>	<b>72 654 743,33</b>

## Annexes des comptes annuels

### Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
<b>PART CAPI C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,000	0,00

### Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
<b>PART CAPI C</b>	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0011289982	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	74 740 485,84	5 504,000	13 579,30

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Pays-Bas	221,77	0,00	0,00	221,77	221,77	0,00
États-Unis	219,29	0,00	0,00	219,29	219,29	0,00
<b>Total</b>	<b>441,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>441,06</b>	<b>441,06</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	58 498,27	58 498,27	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	13 540,01	13 540,01	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10,91	0,00	0,00	0,00	10,91
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,02	0,00	0,00	0,00	-0,02
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	-4 368,24	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>NA</b>	<b>67 670,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10,89</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	33 308,24	20 996,57	4 193,46
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	10 994,39	2 545,62	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 306,56	-3 061,68	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>10,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 996,07</b>	<b>20 480,51</b>	<b>4 193,46</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				Autres devises +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-0,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	219,29	221,77	0,00
Obligations et valeurs assimilées	55 560,30	2 514,05	423,91
Titres de créances	9 872,36	0,00	3 667,66
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>65 651,95</b>	<b>2 735,82</b>	<b>4 091,57</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

## **Annexes des comptes annuels**

**Expositions directes et indirectes sur les différents marchés**

**Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion**

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
<b>Créances</b>	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	82 727,70
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
<b>Total des créances</b>	<b>82 727,70</b>
<b>Dettes</b>	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-12 575,91
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	-19,75
<b>Total des dettes</b>	<b>-12 595,66</b>
<b>Total des créances et dettes</b>	<b>70 132,04</b>

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Frais de gestion, autres frais et charges

<b>PART CAPI C</b>	<b>31/12/2025</b>
Frais fixes	114 641,71
Frais fixes en % actuel	0,16
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Engagements reçus et donnés

<b>Autres engagements (par nature de produit)</b>	<b>31/12/2025</b>
<b>Garanties reçues</b>	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
<b>Garanties données</b>	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
<b>Engagements de financement reçus mais non encore tirés</b>	0,00
<b>Engagements de financement donnés mais non encore tirés</b>	0,00
<b>Autres engagements hors bilan</b>	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00
Titres re�us en garantie	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	FR001400WJH9	BFCM 4 01/15/35	524 752,05
	FR0014006144	GR ASSU CRE MUT TV21-200442	450 758,70
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>	FR0000009987	UNION PLUS	2 180 114,90
<b>Total</b>			<b>3 155 625,65</b>

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Revenus nets</b>	<b>1 355 633,37</b>	<b>977 009,22</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 355 633,37</b>	<b>977 009,22</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 355 633,37</b>	<b>977 009,22</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 355 633,37	977 009,22
<b>Total</b>	<b>1 355 633,37</b>	<b>977 009,22</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>1 026 980,07</b>	<b>-623 994,49</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>1 026 980,07</b>	<b>-623 994,49</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>1 026 980,07</b>	<b>-623 994,49</b>
<b>Affectation:</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 026 980,07	-623 994,49
<b>Total</b>	<b>1 026 980,07</b>	<b>-623 994,49</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
<b>Obligations</b>			<b>58 939 331,97</b>	<b>78,86</b>
<b>Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé</b>			<b>441 064,59</b>	<b>0,59</b>
Fournisseurs de services de télécommunications			441 064,59	0,59
TELEFO 6.135 PERP	EUR	2	221 775,26	0,30
VZ 3.9962 06/15/56	EUR	219	219 289,33	0,29
<b>Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>58 498 267,38</b>	<b>78,27</b>
Agro-alimentaire			423 913,26	0,57
BEL 4,375%24-110429	EUR	4	423 913,26	0,57
Assurance - Non vie			448 255,21	0,60
AXA TV21-071041	EUR	500	448 255,21	0,60
Assurance vie			700 164,28	0,94
GR ASSU CRE MUT TV21-200442	EUR	5	450 758,70	0,60
POSIM 3 12/03/30	EUR	250	249 405,58	0,34
Automobiles et équipementiers			964 971,66	1,29
F 4.066 08/21/30	EUR	350	358 761,00	0,48
OPMFP 4.2955 02/05/31	EUR	1	103 217,58	0,14
STLA 3 1/2 09/19/30	EUR	500	502 993,08	0,67
Banques			14 697 149,59	19,66
ACAFP 4 3/8 04/15/36	EUR	5	528 901,85	0,71
BAC 2.984 10/30/31	EUR	1 000	991 077,48	1,33
BACR 4.973 05/31/36	EUR	500	538 874,00	0,72
BANCO SANTANDER 4,875%23-1031	EUR	6	652 176,82	0,87
BBVASM 4 3/8 08/29/36	EUR	5	521 921,16	0,70
BFCM 4 01/15/35	EUR	5	524 752,05	0,70
BNP 4.1986 07/16/35	EUR	5	519 290,11	0,69
BPCE TV23-250135 EMTN	EUR	5	550 120,89	0,74
CCBGBB 3 3/8 02/20/31	EUR	7	719 121,60	0,96
CM 3 1/4 07/16/31	EUR	500	506 102,05	0,68
CMZB 3 5/8 01/14/32	EUR	7	732 953,32	0,98
DB 1 3/4 11/19/30	EUR	7	663 028,40	0,89
HSBC 3.445 09/25/30	EUR	700	713 892,99	0,95
INTNED 3 1/2 09/03/30	EUR	5	512 905,21	0,69
ISPIM 4.271 11/14/36	EUR	600	617 144,83	0,82
JPMORGAN CHASE TV19-041132	EUR	500	441 554,23	0,59
KBCBB 3 3/8 11/24/33	EUR	3	297 172,07	0,40
KFW 2 3/8 10/04/29	EUR	3 000	3 007 144,11	4,02
MIZUHO 3.295 05/13/33	EUR	400	404 145,97	0,54
SABSM 5 1/8 06/27/34	EUR	4	431 679,56	0,58
UNICREDIT TV24-230131	EUR	300	325 193,84	0,43
VW INTL FINANCE TV15-PERP.	EUR	500	497 997,05	0,67

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Bâtiment et matériaux de construction			534 675,00	0,71
HOTGR 4 1/4 05/31/30	EUR	500	534 675,00	0,71
Distributeurs			7 083 722,88	9,48
OBL 2 1/2 10/11/29	EUR	700 000 000	7 083 722,88	9,48
Electricité			792 615,01	1,06
EDF 4 3/8 PERP	EUR	2	200 319,51	0,27
EDF TV20-PERP.	EUR	1	193 279,23	0,26
ORSTED 3,25%22-130931	EUR	400	399 016,27	0,53
Gaz eau et services multiples aux collectivités			196 005,64	0,26
VEOLIA TV20 PERP INDX	EUR	2	196 005,64	0,26
Industries généralistes			416 037,75	0,56
HONEYWELL INTL 3,375%24 010330	EUR	400	416 037,75	0,56
Logiciels et services informatiques			818 759,46	1,10
EQIX 3 1/4 03/15/31	EUR	808	818 759,46	1,10
Médias			502 314,52	0,67
INFLN 3 1/4 10/23/30	EUR	500	502 314,52	0,67
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			718 319,03	0,96
IPNFP 3 7/8 03/25/32	EUR	4	414 469,21	0,55
SANFP 2 3/4 03/11/31	EUR	3	303 849,82	0,41
Services appui à industrie			1 192 731,13	1,60
EDENFP 3 1/4 08/27/30	EUR	5	504 977,19	0,68
NEXIIM 3 7/8 05/21/31	EUR	267	274 110,65	0,37
SPIEFP 3 3/4 05/28/30	EUR	4	413 643,29	0,55
Services bancaires invest et de courtage			820 363,10	1,10
NOMURA 3.459 05/28/30	EUR	300	308 448,92	0,41
SOCGEN 3 3/4 05/17/35	EUR	5	511 914,18	0,69
Souverains			26 677 258,76	35,69
0.5PCT DSL 2022 PER 15-07-2032	EUR	2 000 000	1 744 027,12	2,33
ALLEMAGNE 2,3%23-150233	EUR	400 000 000	3 990 905,75	5,34
BTPS 4 10/30/31	EUR	2 500	2 664 831,50	3,57
DBR 2.4 11/15/30	EUR	500 000 000	5 005 317,12	6,70
ESPAGNE 0,6%19-311029	EUR	2 500	2 333 362,33	3,12
FRTR 1 1/2 05/25/31	EUR	1 000 000	940 686,58	1,26
IRELAND 0%21-181031	EUR	100 000 000	859 500,00	1,15
NETHER 0 07/15/30	EUR	2 500 000	2 235 825,00	2,99
OAT 0,50%19-25052029	EUR	500 000	468 716,10	0,63
OAT 2,50%14-25052030	EUR	3 500 000	3 524 188,36	4,71
PGB 0.3 10/17/31	EUR	100 000 000	875 937,53	1,17
RFGB 2 1/2 04/15/30	EUR	2 000	2 033 961,37	2,72
Transport industriel			1 014 236,78	1,36
BPOST 3.29 10/16/29	EUR	5	507 745,55	0,68
DSVDC 3 1/4 11/06/30	EUR	500	506 491,23	0,68

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Voyages et Loisirs			496 774,32	0,66
FDJFP 3 11/21/30	EUR	5	496 774,32	0,66
<b>Titres de créances</b>			<b>13 540 011,13</b>	<b>18,11</b>
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>13 540 011,13</b>	<b>18,11</b>
Instruments de placement hors actions			3 667 654,20	4,90
BTPS 3.85 12/15/29	EUR	3 500	3 667 654,20	4,90
Souverains			9 872 356,93	13,21
AUSTRIA 0%20-200230	EUR	3 000	2 708 760,00	3,62
DBR 2 1/2 02/15/35	EUR	100 000 000	999 110,80	1,34
ITALY 0,95%20-010830	EUR	2 000	1 856 586,00	2,48
SPAIN 0,5%20-300430	EUR	3 000	2 761 393,97	3,70
SPGB 3.1 07/30/31	EUR	1 500	1 546 506,16	2,07
<b>Parts d'OPC et fonds d'investissements</b>			<b>2 180 114,90</b>	<b>2,92</b>
<b>OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne</b>			<b>2 180 114,90</b>	<b>2,92</b>
UNION PLUS	EUR	10,5	2 180 114,90	2,92
<b>Total</b>			<b>74 659 458,00</b>	<b>99,89</b>

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
BOBL-EUX 0326	-15,00	7 500,00	0,00	-1 306 560,00
BUND-EUX 0326	-24,00	24 480,00	0,00	-3 061 680,00
<b>Sous total</b>		<b>31 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 368 240,00</b>
<b>Options</b>				
<b>Sous total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Swaps</b>				
<b>Sous total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres instruments</b>				
<b>Sous total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>31 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 368 240,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
<b>Futures</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Options</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Swaps</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Autres instruments</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)</b>	74 659 458,00
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	31 980,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	0,00
<b>Autres actifs (+)</b>	93 637,48
<b>Autres passifs (-)</b>	-44 589,64
<b>Total = actif net</b>	<b>74 740 485,84</b>



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# Fonds Commun de Placement CM-MF EUROBLIG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025  
Fonds Commun de Placement  
CM-MF EUROBLIG  
128, boulevard Raspail - 75006 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## Fonds Commun de Placement CM-MF EUROBLIG

128, boulevard Raspail - 75006 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-MF EUROBLIG constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Nicolas Duval Arnould  
KPMG le 08/04/2026 16:56:04

Nicolas Duval-Arnould  
Associé